

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 80135 Numéro SIREN : 438 444 648 Nom ou dénomination : A.B.E.SOL

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012809

PEGASE ALES

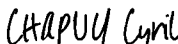
SARL A.B.E. SOL
146 CHEMIN DU BAS PRES OUEST
30560 ST HILAIRE BRETHMAS

SIRET : 43844464800028

- COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan certifié conforme à l'original le 20 juin 2023.

DocuSigned by:

7A10E1B58FB14BD

TEL : 04 66 43 18 66 - Mail : contact@pegase-ales.fr

28 AV VINCENT D'INDY - 30100 ALES - SIRET 79941179800033
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRIT A MONTPELLIER

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.E. SOL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 146 CHEMIN DU BAS PRES OUEST		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 3 8 4 4 4 6 4 8 0 0 0 2 8		Néant ☐							
		Exercice N, clos le, 31122022							
		N-1 31122021							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 212	AC	20 212			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 200	AK	2 200			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	426 622	AS	257 583	169 039	202 503	
		Autres immobilisations corporelles	AT	117 583	AU	78 332	39 251	13 368	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	6 000	CV		6 000	6 000
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	3 560	BI		3 560	3 986
TOTAL (II)		BJ	576 177	BK	358 328	217 850	225 857		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	51 709	BM		51 709	9 554	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP	33 718	BQ		33 718	25 785	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			38 000	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	326 001	BY	18 739	307 262	347 967	
		Autres créances (3)	BZ	118 249	CA		118 249	17 646	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	161 287	CE	21 751	139 537	148 023
Disponibilités	CF		401 057	CG		401 057	1 039 908		
Charges constatées d'avance (3) *	CH			CI			1 783		
TOTAL (III)		CJ	1 092 022	CK	40 489	1 051 532	1 628 666		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 668 199	IA	398 817	1 269 382	1 854 523		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 560	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SARL A.B.E. SOL			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :140 000.....)	DA	140 000	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	190 321	76 159
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	80 914	303 162
	Subventions d'investissement	DJ	50 862	57 569
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	476 098	590 891
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	142 452	97 515
	TOTAL (III)	DR	142 452	97 515
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	330 219	422 243
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 973	9 383
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	113 010	312 394
	Dettes fiscales et sociales	DY	201 497	387 676
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 134	4 423
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	650 832	1 166 118	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 269 382	1 854 523	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	645 859	1 156 735
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.E. SOL						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	2 076 523	FH		FI	2 076 523		
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 076 523	FK		FL	2 076 523	
	Production stockée *					FM	7 933		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	6 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	54 031		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 256		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 148 743	2 641 202	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 481		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(43 637)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 115 840		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 768		
	Salaires et traitements *					FY	652 515		
	Charges sociales (10)					FZ	178 173		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	103 642	
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	8 432	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	97 515	
	Autres charges (12)					GE	4 972		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 032 186	2 151 122	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG	116 557	490 080
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	53		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	53	138	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	16 486		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 762		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	18 249	1 556		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(18 195)	(1 418)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	98 362	488 662

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SARL A.B.E. SOL				Néant ☐		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		9 348	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	15 607	10 302	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	15 607	19 650	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	95	3 795	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	95	3 795	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	15 512	15 855		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	11 655	98 016		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 305	103 339		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 164 403	2 660 990		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 083 490	2 357 828		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	80 914	303 162		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	79 392	66 671
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	54 031	29 359
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
vente				8 900		
quote part subvention				6 707		
creances n-1			95			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL A.B.E. SOL										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	23 961	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions				[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Com- posants	M3		KS	456 707	KT	KU	17 767
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	36 727	KZ		LA	30 460
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	50 985	LC		LD	2 896
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	544 419	LO		LP	51 123		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	6 000	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 986	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	9 986	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	578 365	ØH		ØJ	51 123	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
								4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	1 549	LW	22 412	1X				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	47 853	MK	426 622	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	67 187	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	3 484	MT	50 396	MU				
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG	51 337	NH	544 205	NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
Autres participations		IØ		ØX		ØY	6 000	ØZ					
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	426	2F	3 560	2G					
TOTAL IV		I3		NJ	426	NK	9 560	2H					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	53 311	ØL	576 177	ØM	

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.E. SOL										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	23 961	PF		PG	1 549	PH	22 412		
TOTAL I		RK	23 961	RM		RN	1 549	RO	22 412		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	254 204	QA	51 232	QB	47 853	QC	257 583		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	25 059	QI	6 086	QJ		QK	31 145		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	49 284	QM	1 387	QN	3 484	QO	47 187		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	328 548	QV	58 705	QW	51 337	QX	335 916		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	352 508	ØP	58 705	ØQ	52 885	ØR	358 328		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.E SOL							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	97 515	4Y	44 937	4Z	5A	142 452	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	97 515	TV	44 937	TW		TX	142 452
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	10 307	6U	8 432	6V		6W	18 739
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	5 264	6Y	16 486	6Z		7A	21 751
	TOTAL III	7B	15 571	TY	24 918	TZ		UA	40 489
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	113 086	UB	69 855	UC		UD	182 941
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	8 432	UF				
			UG	16 486	UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFIP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.E. SOL										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	3 560	UV	3 560	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	22 487		22 487				
	Autres créances clients			UX	303 514		303 514				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	116 297		116 297				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 952		1 952				
	Charges constatées d'avance			VS							
TOTAUX			VT	447 811	VU	447 811	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
	(2)	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	330 219		330 219						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	113 010		113 010						
Personnel et comptes rattachés		8C	46 516		46 516						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	45 136		45 136						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	21 024		21 024						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	86 065		86 065						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 757		2 757						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 134		1 134						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	645 859	VZ	645 859						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	6 032	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	98 056	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

(9)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.E. SOL						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122022				
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	80 914		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	21 305		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WN				
								WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	XR				
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	102 219		
II. DÉDUCTIONS										WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						VV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										I6	
	Majoration d'amortissement *										WZ	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG		
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	102 219			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	102 219	XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.B.E.SOL

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 140 000 €
SIEGE SOCIAL : 146 CHEMIN DES BAS PRES OUEST
30560 SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS**

438 444 648 RCS NIMES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le 20 juin,

A 9h00,

Les associés de la société "A.B.E.SOL", société à responsabilité limitée au capital de 140 000 €, divisé en 140 000 parts de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

La société "GEOL FRANCE",
Monsieur Jean Roch PALASSE,

propriétaire de 98 000 parts sociales
propriétaire de 42 000 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Cyril CHAPUY, gérant non associé.

4cc

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Ratification de la rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

CC
A

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 80 914 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	80 914 €
--------------------------	----------

Affectation :

- A titre de dividendes, soit :	40 500 €
---------------------------------	----------

Le dividende unitaire est donc de 0,29 €.

- Le solde, en dotation au compte « report à nouveau », soit	40 414 €
--	----------

Lequel s'élèverait ainsi à 230 821 €.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 435 598 € et celui des autres réserves nulles.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribués à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices précédents, ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 189 000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 30 000 €

- Exercice clos le 31 décembre 2019 : 64 792 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à Monsieur Cyril CHAPUY, gérant qui s'est élevée à un montant brut de 53 972,50 €.

Il est rappelé que cette rémunération relève de l'article 62 du Code général des impôts (travailleurs non salariés) et que les cotisations sociales y afférentes obligatoire et non obligatoires sont prises en charge par la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

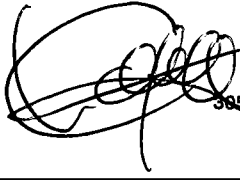
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

CC
K



GEOL FRANCE

146 chemin des Bas Prés Ouest
30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS
SCP au capital de 5 000 €
SIRET 839 916 673 00016
APE 6630Z - RCS NIMES

P/société GEOL FRANCE
Cyril CHAPUY



Jean Rock PALASSE



A.B.E. Sol

La Gérance GÉOTECHNIQUE & ENVIRONNEMENT

Cyril CHAPUY

146 ch. des Bas Prés Ouest - 30560 ST-HILAIRE DE BRETHMAS
Tél. 04 66 56 83 27 - Fax 04 66 56 83 28
TVA Intracom FR 85 438 444 648 00028
au capital de 140 000 € - RCS NIMES

A CC

A.B.E.SOL

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 140 000 €
SIEGE SOCIAL : 146 CHEMIN DES BAS PRES OUEST
30560 SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS**

438 444 648 RCS NIMES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 80 914 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	80 914 €
--------------------------	----------

Affectation :

- A titre de dividendes, soit :	40 500 €
---------------------------------	----------

Le dividende unitaire est donc de 0,29 €.

- Le solde, en dotation au compte « report à nouveau », soit	40 414 €
--	----------

Lequel s'élèverait ainsi à 230 821 €.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 435 598 € et celui des autres réserves nulles.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribués à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices précédents, ont été les suivants :

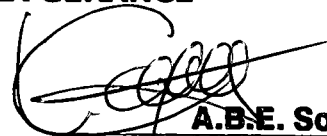
cc

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 189 000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 30 000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : 64 792 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

LA GERANCE



A.B.E. Sol
GÉOTECHNIQUE & ENVIRONNEMENT
146 ch. des Bas Prés Ouest - 30560 ST-HILAIRE DE BRETHMAS
Tél. 04 66 56 83 27 - Fax 04 66 56 83 28
TVA Intracom FR 85 438 444 648 00028
au capital de 100 000 € - RCS NIMES

cc